



Version 2023-1s - mise à jour 19/12/2022



**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Créer ou reprendre et gérer une entreprise agricole.  
Maîtriser les techniques de production, de transformation, de commercialisation, d'utilisation d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD).  
Emploi : Agriculteur – Eleveur - Gérant d'entreprise agricole – Responsable d'élevage ...  
Code NSF 210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture –

ROME : 1416 - Polyculture, élevage - A1407 - Élevage bovin ou équin  
- A1409 - Élevage de lapins et volailles - .....

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION**

Former des gérants d'entreprise agricole, porteur de projet d'installation en reprise ou création de structure.  
Permettre l'obtention de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

**ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES**

	<b>07/11/22-25/07/23</b>	<b>1.218h</b>		Bilans
<b>28/08/23-13/05/24</b>	546h en présentiel		<b>Réunions d'info.</b>	14/03 9H & 7/7/23 à 13H30
<b>06/11/23-19/07/24</b>	371h à distance		<b>Préparation à l'entrée</b>	10/01 9H & 13/05/24 9H
<i>Dates susceptibles de modification</i>				19/03 9H & 12/7/24 à 13H30
<i>Limite d'entrée décalée / dérogation</i>				

- C1- Se situer en tant que professionnel
- C2- Piloter le système de production
- C3- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- C4- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- C6 – Accueil du public sur l'entreprise
- C7 - Gérer l'équilibre agro-cynégétique d'un territoire & Préservation de la biodiversité.

Sensibilisation au développement durable, économie circulaire, laïcité et citoyenneté, à l'utilisation de l'outil informatique, savoir être professionnel au regard du métier de chef d'entreprise

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Formation continue avec alternance en centre (75%) et en entreprise (25%), au long de la formation.  
Individualisation possible de parcours selon situation  
Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap  
Temps plein : 7h par jour - Rythme continu  
Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30  
Stage : Horaires de l'entreprise  
Formateurs d'enseignement du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPLEPPA  
Interventions et supports de formation en langue française.  
 Face à Face pédagogique  Pédagogie participative  
 Suivi individuel  Visites d'entreprise & Etudes de cas  
 Situation pratique  Stage individuel en entreprise  
 Formation ouverte à distance (40%) avec un tutorat, une salle est équipée en matériel informatique pour l'accès aux ressources en ligne sur la plateforme « e-formagri33 ».  
Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

**AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE**

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTS...) Module « sécurisation de l'installation agricole »: cf. [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

**CFPPA site de LA REOLE**  
LIEU & CONTACT Place St Michel - 33 190 LA RÉOLE  
Contacts : Luc SONILHAC 05 56 61 02 95 & Luc FAURE 05 56 35 61 14 – 05 56 35 61 15

**VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION**

**Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE**  
Niveau 4 - Fiche RNCP29257 (jusqu'au 01.01.2024) M. de l'Agriculture  
Contrôle continu de validation des blocs de compétences.  
Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'activité professionnelle agricole ou 3 ans dans un autre secteur professionnel  
En cas de validation partielle, blocs valables 5 ans. Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

**+ CERTIPHYTO DECIDEUR PAR ÉQUIVALENCE**  
**+ Possibilité d'obtenir l'attestation de « PIEGEUR AGREÉ »**  
**+ Attestation de formation et de compétences**  
Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion  
COMITÉ TECHNIQUE : présentation du projet professionnel face à un jury d'évaluation et de conseils

**PUBLIC**  
Tous les publics à la recherche d'un emploi.

**PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE**  
Niveau 3 + 1 an d'activité professionnelle en agriculture ou 3 ans dans tous domaines professionnels + diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP...) ou scolarité complète de classe de seconde.  
Maîtrise indispensable des savoirs de base + aptitude au travail en autonomie et avec l'outil numérique pour la FOAD.  
Satisfaire à l'entretien et aux tests de positionnement

**TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES**  
Consulter <https://cdfacfppa33.com/>

**MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION**  
PRF2022 LOT 7 jusqu'au 31/08/24 avec prescription par le prescripteur ou auto-prescription obligatoire (Pôle emploi, Mission Locale, PLIE, Cap emploi...) via Cap Métiers Nouvelle Aquitaine  
Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.  
Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement  
Entrée en formation aux dates fixes ou en cours selon positionnement.

**EFFECTIFS**  
8 Mini – 16 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

**MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION**  
PRF : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements / région  
Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.  
Fonds Social d'Aide à la formation possible sur dossier

**COÛT**  
Financement formation PRF 2022 LOT7 : Région  
Autre : Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...).

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA  
A charge du stagiaire petites fournitures scolaires